

l'honneur de l'éducation en Canada, pour détruire les étrangers qui pourraient peut-être penser d'après ce que leur dit Mr. Laurin lui-même dans ses ouvrages qu'il est un des prodiges de science et de savoir du Canada, et qu'il passe sa vie à instruire ses compatriotes, lui le plus ignorant des pédagogues. Lui qui vendait ses nom des bons ouvrages qu'il avait grâces, lui dont l'intelligence ne va pas même jusqu'à écrire une préface puisqu'il était réduit à voler celle d'un de ses compatriotes feu Justin McCarthy, comme l'a prouvé un jeune écrivain que cette impudente avait révolté.

Je ne recommencerais point la fameuse discussion touchant le traité d'arithmétique que les écoliers appellent spirituellement aujourd'hui le Bouthillier de Monsieur Laurin. Je ne renouvellerai point les cuisantes blessures que firent à la réputation de ce Monsieur les directeurs du Libéral. Je ne ramènerai point au grand jour ce alphabet français qui fournit de grossières fautes de langue française. Je ne parlerai point non plus de la tenue des livres qui fut tirée d'un ouvrage anglais dont M. Laurin copia même jusqu'aux fautes d'addition et que les imprimants (qui avaient à hasard l'original) consultèrent lorsque le manuscrit de l'auteur les embarrassait. Je ne tirai point du nouveau recueil de vieilles chansons dont les deux ou trois qui appartiennent à l'auteur ne sont pas les seules ridicules, mais les seules qui déclinent leusement contre les lois de la versification et du bon sens. Je ne plaisanterai davantage sur les périodiques adressés aux militaires dont une presse faillit au une indigestion et qu'elle se vit forcée de rejeter. Je ne veux pas non plus mentionner le traité de géographie; les lecteurs du Fantasque se sont assez désolés là-dessus sans qu'il soit nécessaire d'y rappeler leur attention.

Non! ce que je veux raconter aujourd'hui c'est le fait étonnant qui prouve comme quoi Mr. Laurin s'est acheté tout rouge, comme quoi il en voulait venir à croire sur le terrain. Lui qui un jour qu'un monsieur l'avait traité de menteur dans la feuille publique, disait: "je lui enverrai un cartel parce que je sais qu'il refusera de battre avec moi et alors je l'afficherai comme un lâche!" Ce que je veux raconter c'est comme quoi Mr. Laurin a trompé deux de ses amis pour les engager dans une querelle, comme quoi il se répandait en fanfaronnades, comme quoi lui qui vantait partout d'être l'agresseur alla confier à une cour de justice le soin de conduire l'acheteur et co. à ce qu'il en fit un jury, en faisant son devoir, jeta au nez de Monsieur Laurin une affreuse confusion, une poignante mystification.

Je demande d'avance pardon aux messieurs qui se trouvent impliqués dans cette ridicule affaire d'avoir à les mentionner; je cacherai d'abord leurs noms pour éviter le désagrément de la publicité, mais si des doctes s'élevaient quant à la vérité de ce que j'avancerai, je me verrai forcée de les reproduire. Mr. Laurin faisait occupation de la représenter sous le jour le plus faux, mal qui n'a point la patience d'aller la raconter à tout venant, je verse mes douleurs dans le sein de mon journal et je lui laisse le soin de prendre au loin ma défense. Je fais plus: s'il arrivait basard à Mr. Laurin de pouvoir contredire les faits que j'avance, je lui offre aussi pages du "complaisant Fantasque", afin qu'il ne puisse plus déсornais dire que "tous les journalistes sont jaloux de lui et qu'ils lui refusent à cause de cela la place dans leurs papiers".

Il paraît donc qu'offusqué des écrits signés C. I. C. Monsieur Laurin voulut connaître l'auteur, il se rendit donc vers un de ses amis et lui dit, en lui demandant un autre: "Je veux envoyer un tel à l'Éditeur du Fantasque, mais il ne va pas y aller sans toi." Celui-ci consentit; alors il obtint le consentement de l'autre par le nom de subterfuge et commença ainsi les préliminaires d'une affaire d'honoré par deux mensonges. Les deux messieurs qui avaient ainsi été trompés virèrent mon bureau et après avoir parlé de choses et d'autres me dirent qu'ils étaient cédés par Mr. Laurin de me demander le nom de l'auteur des écrits signés C. I. Je répondis que je ne pouvais le donner immédiatement, mais que dans l'après-midi ou en tout autre temps je serais prêt à faire ce qu'on me demandait. J'attendis jour même et les suivants une nouvelle visite des deux de Monsieur Laurin.